



Fin de période d'essai anticipée

Par **vincentc**, le **12/11/2011** à **18:42**

Bonjour,

En CDI depuis un mois, mon contrat prévoit 4 mois de période d'essai. En accord avec mon employeur, nous souhaiterions anticiper la fin de la période d'essai pour valider mon embauche tout de suite : avant le délai prévu dans mon contrat.

Est-ce possible? Si oui, comment?

Je n'ai rien vu dans le code du travail traitant de l'anticipation de la fin d'une période d'essai.

Pouvez vous m'informer sur ce sujet? S'il vous plait,

Par **Paul PERUISSET**, le **12/11/2011** à **19:21**

Bonjour,

Rien ne s'oppose à ce que les parties conviennent d'un commun accord par avenant de réduire la période d'essai prévue au contrat de travail.

Cordialement,
Paul PÉRUISSET